

Programmes globaux

En sus de ses opérations dans des pays ou des régions spécifiques, l'UNHCR entreprend un vaste éventail de programmes et d'activités destinés à appuyer les opérations de terrain. Exécutés en grande partie sur le terrain, ces programmes et activités sont néanmoins budgétés et gérés au Siège. Ils se subdivisent en trois catégories : projets liés aux politiques prioritaires, activités d'appui aux programmes et autres activités.

Politiques prioritaires

Femmes réfugiées

En 2006, l'UNHCR a continué à encourager les partenariats noués dans le cadre de la Résolution 1325 (2002) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité. À Sri Lanka, l'Organisation a entrepris des activités de formation à l'intention des fonctionnaires, afin d'améliorer les connaissances et les compétences des femmes réfugiées et rapatriées. Grâce à ces efforts, un projet de loi sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 a été débattu en fin d'année au parlement sri-lankais. En Angola, une maison des femmes a été créée et un projet d'émancipation féminine, lancé conjointement par l'OIT et l'UNHCR, a fait l'objet d'une étude d'impact. Cette étude a mis en évidence la nécessité pour l'Organisation de mettre l'accent sur le renforcement des capacités de la communauté et de ses liens avec les acteurs du développement. Au Sénégal, un projet a été mis en œuvre dans un centre d'accueil des réfugiés urbains. Ce projet visait l'émancipation et la participation des femmes par le biais de formations, afin d'encourager leur autosuffisance et leur intégration sur place. En Afrique australe, des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des cinq engagements du Haut Commissaire à l'égard des femmes réfugiées. Cinq des huit opérations de l'UNHCR dans la région ont procédé au recensement individuel de l'ensemble des réfugiés et des rapatriés ; parallèlement, les bureaux implantés dans quatre des sept pays accueillant des réfugiés ont signalé que la représentation féminine dans les comités de réfugiés était égale ou supérieure à 40 pour cent. Au dernier trimestre 2006, des femmes réfugiées, rapatriées et déplacées ont élaboré un dossier de presse avec l'aide du Centre de la Tribune internationale de la femme, afin de plaider et d'agir en faveur de la Résolution 1325 sur une station de radio communautaire émettant au Libéria.

En raison des restrictions budgétaires, d'une mauvaise hiérarchisation des priorités et d'un manque de clarté concernant l'application des normes, en 2006, la plupart des opérations nationales ont été incapables de respecter les normes de l'UNHCR relatives à la fourniture de protections périodiques aux femmes et aux jeunes filles. Une note d'orientation a donc été rédigée à ce sujet et intégrée aux instructions émises au sujet des programmes 2007. Cette

note attribue un code budgétaire spécifique aux protections périodiques, ce qui améliorera l'identification des dépenses dans ce domaine et facilitera leur suivi.

Des projets de lutte contre la violence sexuelle et sexiste ont été entrepris dans diverses régions. Au titre du renforcement des capacités régionales, les bureaux de l'UNHCR en Amérique latine ont suivi des formations sur la prévention et l'intervention. Des documents clés, tels qu'un manuel sur la prise en compte des spécificités sexuelles, ont été traduits en espagnol. La délégation de Colombie est parvenue à réunir des groupes de travail multifonctionnels composés de représentants du Gouvernement et d'ONG nationales, afin de planifier et d'améliorer les services, les politiques et les programmes en faveur des femmes déplacées. Au Kenya et en Ouganda, l'UNHCR a également dispensé des formations, axées sur l'implication des hommes et des garçons, au personnel des institutions des Nations Unies et des ONG travaillant auprès des réfugiés et des déplacés internes. Au Kenya, les hommes des camps de Dadaab et de Kakuma ont créé des groupes de défense de l'égalité des sexes. Au Rwanda, l'Organisation a appuyé des formations sur la violence sexuelle et sexiste à l'intention de la communauté réfugiée, du personnel des ONG et de ses homologues gouvernementaux.

En Afrique australe, un bilan des programmes de prévention et de traitement de la violence sexuelle et sexiste a été entrepris selon une approche en trois volets, dont les deux premiers ont été mis en œuvre en 2006. Le premier volet était une auto-évaluation à l'échelon national, suivie d'un atelier régional composé d'une formation et d'une analyse régionale des auto-évaluations. L'atelier associait la question de la violence sexuelle et sexiste à celle du VIH et du SIDA. Le troisième volet, dont le lancement est prévu en 2007, consistera en un bilan réciproque où les équipes nationales rendront visite à celles des pays voisins pour les aider à accroître leurs capacités de prévention et d'intervention.

En 2006, l'UNHCR a participé aux « 16 jours d'activisme », campagne de lutte contre la violence à l'encontre des femmes, en organisant au Siège des séances de sensibilisation. Ces séances ont traité du VIH et du SIDA, de l'égalité des sexes et des droits de l'homme, en insistant particulièrement sur l'implication des hommes et des garçons dans la lutte contre la violence sexuelle et sexiste. Des membres du Comité exécutif, environ 250 collaborateurs de l'UNHCR ainsi que des représentants des missions diplomatiques et des ONG internationales ont assisté au lancement de la campagne, inaugurée par le Haut Commissaire. Sur le terrain, un appui ciblé a été dispensé aux délégations du Bénin, du Burkina Faso, du Népal, du Niger, de la République-Unie de Tanzanie et du Togo, afin qu'elles puissent participer à la campagne en collaboration avec les réfugiés, les États, les ONG, les associations de femmes et les autres institutions des Nations Unies. Cette campagne a largement contribué à sensibiliser l'opinion à cette question cruciale.

Enfants et adolescents réfugiés

En 2006, l'UNHCR a entrepris un certain nombre de projets axés sur les besoins spécifiques des enfants réfugiés. Des évaluations participatives de leur perception et de leur expérience de la violence ont été réalisées auprès d'eux au Botswana, au Malawi et au Mozambique. Ces évaluations ont fourni des informations de référence et des outils précieux pour la protection des enfants réfugiés et l'amélioration des programmes de lutte contre la violence sexuelle et sexiste.

En Éthiopie, le projet « *Roots and Shoots* » (racines et jeunes pousses) a chargé les enfants des questions environnementales par le biais des « clubs *Roots and Shoots* ». Grâce à ce projet, les enfants ont été sensibilisés aux questions environnementales telles que l'utilisation de combustible, l'assainissement et la santé, la protection de la faune sauvage et les soins aux animaux domestiques. De plus, ce projet a valorisé les enfants à leurs propres yeux, les a sensibilisés à la question de l'égalité des sexes et les a rendus plus compréhensifs et plus solidaires envers les groupes marginalisés.

Afin de répondre au besoin de distractions des enfants mis en évidence par les évaluations participatives, l'Organisation a contribué à la visite de Clowns sans Frontières dans des camps du Népal et à la construction de bibliothèques pour les enfants réfugiés en République arabe syrienne.

En 2006, *Save the Children* Norvège et Suède ont continué à collaborer avec l'UNHCR et ont déployé sept spécialistes des services communautaires et sept spécialistes de la protection de l'enfance dans des opérations de l'Organisation. Cela a permis à l'UNHCR d'accroître sa capacité à adopter une approche communautaire ainsi qu'à répondre aux besoins spécifiques de certains groupes, notamment des enfants séparés de leur famille et non accompagnés.

Services communautaires

L'extension du Programme d'éducation pour la paix a été l'une des priorités de l'UNHCR en 2006, bien que les restrictions budgétaires l'aient contraint à écourter les contrats des agents chargés de le mettre en œuvre sur le terrain. En dépit des efforts déployés pour encourager les opérations nationales à appliquer ce programme en collaboration avec les partenaires gouvernementaux et les institutions des Nations Unies, afin d'assurer sa viabilité, seules les équipes du Libéria et du Nigeria sont parvenues à instaurer des partenariats avec leurs interlocuteurs gouvernementaux. Cependant, le secteur de l'éducation pour la paix a été intégré aux programmes scolaires nationaux en République démocratique du Congo et des documents ont été diffusés dans les pays menacés de conflit, tels que l'Éthiopie, la Guinée, le Kenya, le Libéria et le Nigeria. Un soutien a également été dispensé aux activités de formation. Les documents d'éducation pour la paix ont été traduits en français à l'intention de pays tels que le Burundi, le Tchad et le Rwanda.

L'UNHCR a poursuivi son partenariat avec *Save the Children* Norvège et Suède, qui ont déployé sur le terrain des spécialistes des services communautaires et de la protection de l'enfance. Deux séances d'initiation ont été organisées afin de les aider à s'adapter aux opérations et aux interventions d'urgence de l'Organisation. En 2006, sept spécialistes des services communautaires et sept spécialistes de la protection de l'enfance ont été affectés aux opérations de l'UNHCR dans le cadre de cet accord. L'Organisation a ainsi pu intervenir plus rapidement et adopter plus facilement une approche communautaire lors de ses opérations. Elle a également pu répondre aux besoins spécifiques de certains groupes et assurer la protection des enfants, en particulier des garçons et des filles séparés et non accompagnés.

En 2006, des missions d'appui technique ont été déployées sur le terrain et/ou des conseils techniques ont été dispensés par le Siège et le personnel régional en Égypte, au Liban, au Maroc, dans la République arabe syrienne et à Timor-Leste. Ces missions ont permis de mettre en œuvre des évaluations participatives et une approche communautaire, afin d'améliorer la protection des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR.

Environnement

En 2006, l'UNHCR a continué à appliquer sa politique environnementale conformément aux quatre points énoncés dans ses Principes directeurs en matière d'environnement, révisés en 2005 : prévention, intégration, rentabilité et participation communautaire. Ces principes s'inscrivent dans l'objectif plus global de l'Organisation visant à défendre l'institution de l'asile, car la détérioration excessive de l'environnement et la diminution des ressources peuvent freiner la volonté des pays d'accueil d'accorder l'asile aux réfugiés.

Mettant l'accent sur les conseils techniques dispensés aux opérations de terrain en Afrique et en Asie, l'UNHCR a réalisé de rapides évaluations environnementales et élaboré des plans d'action communautaire au niveau des camps et des villages en Afrique orientale et dans la Corne de l'Afrique.

L'UNHCR a entrepris en Afrique des efforts de sensibilisation aux questions environnementales et a conçu du matériel pédagogique à l'intention des écoles, des enseignants et des clubs écologiques, afin que les réfugiés et les rapatriés soient mieux informés sur la gestion des ressources naturelles. À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, l'Organisation, en collaboration avec le PNUE et l'UNESCO, a distribué des dossiers d'information aux bureaux extérieurs du monde entier.

En Éthiopie et en République-Unie de Tanzanie, des techniques agroforestières respectueuses de l'environnement ont contribué à remédier aux dégradations et ont permis aux réfugiés d'entreprendre des activités agricoles. De plus, environ 200 réfugiés ont été formés à l'agriculture durable à petite échelle, ce qui leur a fourni

des possibilités de génération de revenus. En coopération avec le programme de relogement des rapatriés burundais, 50 maisons écologiques ont été construites au Rwanda. L'utilisation de briques crues a réduit de 70 pour cent la quantité de bois employée.

L'introduction de méthodes de cuisson au biocombustible, à l'éthanol et à l'énergie solaire dans plus d'un millier de foyers installés en Éthiopie, au Népal et au Tchad a constitué l'un des éléments novateurs d'un programme de gestion environnementale intégré, notamment rendu indispensable par la pénurie chronique de bois de chauffage dans les zones d'accueil des réfugiés.

En Éthiopie et en Ouganda, l'UNHCR a continué à mettre en place des outils d'estimation, de suivi et d'évaluation. Il a également exécuté dans six camps des programmes de formation et de renforcement des capacités. Soixante collaborateurs de l'UNHCR, de ses partenaires d'exécution et de ses homologues gouvernementaux, ainsi que plus de 200 réfugiés et membres des communautés locales, ont été formés à l'utilisation pratique des outils nécessaires à la collecte de données à l'échelon du pays, ainsi qu'à l'élaboration des plans d'opérations nationaux.

En collaboration avec des organismes gouvernementaux, des ministères compétents, des ONG et d'autres institutions des Nations Unies, l'UNHCR a conçu et mis en œuvre des programmes de réhabilitation de l'environnement en Éthiopie, au Libéria et au Soudan. Ce processus a permis de nettoyer et de réhabiliter les environs de 34 anciens camps de déplacés au Libéria.

Réfugiés, VIH et SIDA



Conformément à son Plan stratégique relatif aux réfugiés, au VIH et au SIDA, l'Organisation s'est efforcée de combattre l'épidémie parmi les réfugiés, les rapatriés et les autres personnes relevant de sa compétence et a veillé à ce que

les droits des personnes séropositives soient pleinement respectés. Huit employés à plein temps implantés en Afrique, en Asie et au Siège ont dispensé un appui et des conseils techniques aux opérations de terrain, afin d'établir des programmes intégrés et complets en matière de lutte contre le VIH et le SIDA.

Afin d'assurer une protection renforcée, l'Organisation a publié une « Note sur le VIH, le SIDA et la protection des réfugiés, déplacés et autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR ». Cette note visait à informer le personnel et les États des normes reconnues dans le domaine du VIH, du SIDA et de la protection des personnes relevant de sa compétence. Elle indiquait également comment aider l'Organisation dans ses efforts de protection et de défense de la cause. L'UNHCR a continué à renforcer les capacités de son personnel en incorporant des formations sur le VIH à un grand nombre d'ateliers de terrain consacrés à la protection et de réunions de planification stratégique. Les coordonnateurs régionaux de la lutte contre le VIH et le SIDA ont participé aux réunions de planification stratégique sur la réinstallation qui se sont

tenues à Nairobi, à Accra et à Bangkok. Ils y ont insisté sur la difficulté à protéger les réfugiés des discriminations relatives au virus, ainsi que sur les problèmes spécifiques liés à la réinstallation des réfugiés atteints du VIH et du SIDA.

En collaboration avec le FNUAP, l'UNHCR a apporté un soutien accru à la fourniture d'une prophylaxie post-exposition. Deux formations régionales ont été organisées à l'intention des partenaires d'exécution de l'UNHCR en Afrique centrale et australe, afin d'améliorer le traitement réservé aux victimes de viols. Une attention particulière a été accordée aux examens médicaux, à la collecte de preuves médico-légales, aux traitements et aux soins, y compris au traitement des maladies sexuellement transmissibles et à la prévention de la transmission du VIH.

L'UNHCR a étroitement collaboré avec l'ONUSIDA, avec lequel il a publié une synthèse de politique générale relative aux réfugiés et au VIH. Ce document mettait l'accent sur les actions nécessaires pour remédier aux effets du virus sur les réfugiés et les communautés environnantes. En 2006, d'importants efforts ont été déployés pour que les urgences humanitaires générées par des conflits soient abordées dans plusieurs hautes instances telles que l'Assemblée générale des Nations Unies et le Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA (CCP). En 2006, la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le SIDA a adopté une déclaration politique (pour plus de détails, veuillez consulter le chapitre *Protection internationale*). Lors de la 19^e réunion du CCP qui s'est tenue à Lusaka, en Zambie, l'UNHCR, le Secrétariat de l'ONUSIDA et des coparrains ont présenté un document consacré au SIDA. L'UNHCR a également fait part de son expérience en matière de lutte contre le VIH et le SIDA en République démocratique du Congo. Le CCP a adopté une décision en sept points relative au SIDA, à la sécurité et aux interventions humanitaires. L'UNHCR a par ailleurs coopéré avec l'ONUSIDA sur la question de l'éducation et des enfants vulnérables.

En Ouganda, au Sud-Soudan et en Zambie, l'UNHCR a mené à bien une étude de surveillance comportementale auprès des réfugiés et des populations environnantes. Une surveillance « sentinelle » du VIH a également été entreprise en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda.

De nouvelles contributions affectées provenant de programmes multisectoriels de lutte contre le SIDA ont permis à l'UNHCR d'étendre de manière universelle l'accès à la prévention, aux soins et aux traitements pour les réfugiés et les autres personnes relevant de sa compétence. Des contributions en nature ont également permis à l'Organisation de veiller à ce que les déplacés internes disposent de préservatifs dans 25 pays d'Afrique et d'Asie.

Santé

Dans le cadre de son plan stratégique annuel, l'UNHCR a aidé ses programmes nationaux à faire face aux priorités de l'Organisation en matière de paludisme et de santé génésique et infantile. En ce qui concerne le paludisme, des

évaluations de la situation ont été menées conjointement avec les Centres de contrôle des maladies dans la Corne de l'Afrique et les activités de contrôle et de traitement ont été renforcées. L'adoption de combinaisons de thérapies à base d'artémésinine et la distribution accrue de moustiquaires imprégnées d'insecticide ont été les principales actions mises en œuvre par l'UNHCR dans le cadre de son plan stratégique de lutte contre le paludisme, en vue d'harmoniser ses protocoles avec les politiques nationales des pays ciblés.

En 2006, le Système d'information sanitaire standardisé est devenu opérationnel en Éthiopie, au Kenya et en République-Unie de Tanzanie. Celui-ci a permis la détection et le traitement rapides des problèmes de santé et des épidémies, grâce au suivi des tendances et à l'évaluation de l'efficacité et de la qualité des interventions et de la couverture des services.

En Asie, des progrès substantiels ont été accomplis en 2006 en ce qui concerne la qualité des activités sanitaires, en particulier en matière de santé génésique et de services aux victimes de violences sexuelles et sexistes.

Dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence et de la capacité de réponse aux menaces sanitaires, l'UNHCR a appuyé l'élaboration de plans d'intervention en prévision d'une éventuelle pandémie de grippe aviaire et humaine. En conformité avec le plan d'action des Nations Unies, l'Organisation a recherché une aide financière pour les pays les plus vulnérables. En collaboration avec l'OMS, une formation destinée au personnel soignant et non soignant a été testée dans deux camps du Kenya. La formation proprement dite devra être lancée en 2007 dans diverses opérations de l'UNHCR.

Nutrition

En 2006, l'UNHCR a mis l'accent sur la prévention de la malnutrition et l'amélioration de l'état nutritionnel des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence, en particulier des femmes et des enfants. À cette fin, il a réalisé des évaluations et des analyses, assuré un approvisionnement suffisant en vivres, y compris pour les nourrissons et les enfants en bas âge, adopté une approche combinant nutrition et santé publique et renforcé ses partenariats avec le PAM et d'autres organismes.

Ensemble, l'UNHCR et le PAM ont pris diverses mesures stratégiques pour prévenir la malnutrition. Ils ont notamment effectué des bilans nutritionnels en Éthiopie et au Kenya, qui ont conduit à l'élaboration d'une stratégie globale conjointe mettant l'accent sur la compréhension des causes de la malnutrition et la mise en place de solutions intégrées. Par conséquent, certaines opérations de l'UNHCR ont développé des plans d'action avec le PAM, notamment au Bangladesh, en Éthiopie, en Tanzanie et au Tchad.

Les évaluations et le suivi réguliers de l'état nutritionnel indiqué par la malnutrition aiguë et l'anémie ont contribué

à la prise de décision au niveau de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes. Diverses enquêtes nutritionnelles ont été réalisées en 2006, notamment au Bangladesh, en Éthiopie, au Kenya, dans l'est du Soudan, en Tanzanie et au Tchad. De plus, des indicateurs nutritionnels ont été intégrés au système d'information sanitaire qui a fait l'objet d'un essai pilote en Éthiopie, au Kenya et en Tanzanie. Les décisions communes relatives à l'assistance alimentaire, aux aspects connexes des programmes et à la fourniture d'articles non alimentaires ont généralement été prises à l'issue de missions d'évaluation et de bilans nutritionnels conjoints de l'UNHCR et du PAM. Plus de 20 missions d'évaluation ont été menées conjointement avec le PAM. Cependant, la réduction de l'assistance alimentaire, la présence limitée d'aliments fortifiés dans les rations normales et l'assistance non alimentaire connexe dispensée dans certaines opérations ont suscité des inquiétudes.

Afin d'améliorer le suivi nutritionnel et la qualité des évaluations, les formations régionales dispensées par l'UNHCR et le PAM se sont poursuivies en 2006 à Genève, réunissant une quarantaine de participants. Par ailleurs, la réunion annuelle mondiale de tous les coordonnateurs de l'UNHCR chargés de la santé, de la nutrition et de la lutte contre le VIH et le SIDA s'est tenue en octobre à Nairobi, en vue de renforcer leurs capacités techniques.

Des mesures ont été prises pour approfondir le partenariat de l'UNHCR avec l'Alliance pour les droits de l'enfant et le groupe de travail interorganisations sur l'alimentation des nourrissons. Ces mesures visent à améliorer les pratiques dans le domaine de l'alimentation des nourrissons et des enfants en bas âge, y compris à l'égard du VIH.

En collaboration avec le Groupe chargé du VIH et du SIDA, deux projets pilotes combinant la nutrition et la lutte contre le VIH et le SIDA ont été lancés en Ouganda et en Zambie avec le concours des pouvoirs publics, de l'UNICEF, du PAM et des ONG.

L'UNHCR a assuré l'intégrité technique de ses programmes par le renforcement des capacités, le suivi et l'actualisation des politiques, ainsi que par la participation au secteur de la nutrition au sein du Comité permanent interorganisations, au Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition et à de nouvelles initiatives telles que l'« Initiative sur l'élimination de la faim des enfants et de la malnutrition ».

Pour de plus amples informations sur les décisions de l'UNHCR en matière de nutrition, consulter le document de séance sur la nutrition (EC/57/SC./CRP.17) présenté en 2006 lors de la 36^e réunion du Comité permanent et disponible sur le site web de l'Organisation à l'adresse www.unhcr.fr.

Projets liés aux situations d'urgence

Le projet de gestion et d'appui des situations d'urgence et de la sécurité a couvert les informations relatives à la

préparation et à l'alerte rapide concernant un certain nombre de pays et de situations. Ces informations ont été fournies par un service externe. Ce projet a rendu possibles des analyses, des mises à jour et des informations contextuelles sur les situations critiques.

En 2006, l'UNHCR a organisé trois ateliers consacrés à la gestion des situations d'urgence en collaboration avec les États suédois, norvégien et allemand, qui ont chacun accueilli sur leur territoire un atelier. En raison des mesures d'austérité, une seule séance de formation aux situations d'urgence a toutefois été organisée. Le projet a également pris en charge les frais d'animation des deux programmes d'apprentissage de la gestion de la sécurité. Cette formation, destinée à un certain nombre de gestionnaires de terrain, leur a permis de concilier les besoins d'assistance des personnes démunies avec le souci de sécurité du personnel et des partenaires. L'UNHCR a par ailleurs achevé la troisième édition du Manuel des situations d'urgence.

Le projet de préparation et de réponse rapides aux situations d'urgence prévoit une autorisation de paiement immédiate en cas de nécessité. Celle-ci a permis à l'UNHCR d'envoyer des équipes d'urgence et de lancer les préparatifs et les premières mesures lors d'un certain nombre d'interventions effectuées en 2006, notamment au Kenya, au Liban, en Somalie et à Timor-Leste. Ce projet a également permis au Service des situations d'urgence et de la sécurité de lancer des activités de planification des interventions en prévision d'éventuelles opérations d'urgence.

Dans le cadre du projet de constitution et d'entreposage de stocks d'urgence, le stock d'urgence central, constitué d'articles de secours et d'appui logistique, a été considérablement renforcé en 2006. Conformément au plan d'action pour l'amélioration de la capacité d'intervention en cas d'urgence, l'UNHCR a accru son stock de 47 à 65 pour cent pour une intervention destinée à 500 000 bénéficiaires. Ce stock était constitué de couvertures, de nouveaux abris légers, de bâches et de rouleaux en plastique, de véhicules et de camions, des nécessaires de voyage et de bureaux, d'ustensiles de cuisine, d'entrepôts préfabriqués, de jerrycans et de divers autres articles de secours et d'appui logistique. Le stock d'urgence central a été établi dans deux grands sites stratégiques : Copenhague et Dubaï.

Le Centre régional de formation à la gestion des situations d'urgence, ou Centre d'urgence, a été créé en 2000 à Tokyo, au Japon. Il a pour but d'améliorer la préparation et la réponse aux situations d'urgence en renforçant les capacités opérationnelles du personnel des services gouvernementaux concernés, des ONG et des institutions des Nations Unies dans la région Asie-Pacifique. En 2006, le Centre d'urgence a dispensé des formations à des employés de l'UNHCR, d'autres institutions des Nations Unies, des ONG et des partenaires gouvernementaux. Plus de 100 personnes ont ainsi été formées dans le cadre de manifestations conjointes, et plus de 190 autres lors de sept événements distincts. Le Centre d'urgence a également

fourni un appui aux formations organisées par l'UNHCR, le Département des opérations de maintien de la paix, l'Université des Nations Unies, l'Agence japonaise de coopération internationale, les Forces d'autodéfense japonaises, *RedR Australia* et l'Université de Hawaii.

Autres activités

Déplacés internes - secteur global

Veillez vous reporter au chapitre *Action en faveur des déplacés internes*.

Promotion du droit des réfugiés et défense de la cause

L'UNHCR a continué à promouvoir les principes de la protection internationale auprès de ses partenaires extérieurs, tels que les responsables gouvernementaux chargés des problèmes de déplacement forcé et les membres de la société civile, notamment les personnes chargées d'attribuer le statut de réfugié, les universitaires et les étudiants. En 2006, l'UNHCR a organisé ou animé divers cours de droit des réfugiés. En coopération avec l'Institut international de droit humanitaire de San Remo, il a notamment pris part à quatre cours généraux, ainsi qu'à un cours thématique sur le droit des réfugiés et les droits de l'homme, destinés aux responsables gouvernementaux et aux ONG. L'Organisation a également participé à des cours de droit des réfugiés à San José (pour les personnes chargées d'attribuer le statut de réfugié en Amérique latine), à Strasbourg (sous l'égide de l'Institut international des droits de l'homme), à La Haye (lors du stage d'été de l'UNITAR) et à Cotonou (dans le cadre de la chaire de l'UNESCO sur les droits de l'homme). L'UNHCR a également effectué diverses présentations sur le droit international des réfugiés dans des universités lors des cours dispensés aux responsables militaires à San Remo.

L'UNHCR a collaboré avec le Centre d'études sur les réfugiés de l'Université d'Oxford afin d'explorer comment les capacités globales des institutions académiques, éducatives et de recherche des pays en développement peuvent être étendues sur les questions liées aux migrations forcées.

L'UNHCR a également poursuivi sa coopération avec l'Association internationale des juges aux affaires des réfugiés (AIJAR), association qui réunit les juges chargés du droit des réfugiés dans le monde entier. En 2006, l'Organisation a aidé l'AIJAR à établir une antenne régionale en Afrique. L'UNHCR a également parrainé la participation de huit juges à la septième conférence mondiale de l'AIJAR, qui s'est tenue à Mexico, et a participé à l'organisation d'un séminaire de deux jours à l'intention des nouveaux juges chargés du droit des réfugiés.

Projets de réinstallation

L'un des principaux objectifs de l'UNHCR en 2006 a consisté à étendre l'utilisation de la réinstallation comme instrument de protection et comme solution durable. Afin d'accroître les capacités de son personnel, l'Organisation a entrepris tout au long de l'année des activités de formation sur les méthodes d'identification et de traitement, les systèmes d'assurance de qualité et de conformité et le plan d'action contre la fraude. Ces activités de formation, de même que les consultations entre le Siège et les opérations de terrain, ont contribué à l'élaboration de procédures et d'outils opérationnels standard destinés à améliorer l'identification des individus vulnérables.

En 2006, l'UNHCR a reçu des contributions spéciales des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Australie et de la Norvège, afin de pouvoir répondre au besoin crucial de personnel affecté à la réinstallation à l'échelon régional et sur le terrain. Une importance particulière a été accordée aux fonds destinés à poursuivre le projet de déploiement de l'UNHCR et de la Commission internationale catholique pour les migrations, qui a permis de déployer 69 personnes dans 33 opérations nationales en 2006.

Dans la perspective des Consultations annuelles tripartites sur la réinstallation, l'UNHCR a préparé un document esquissant les besoins de réinstallation à l'échelle mondiale pour 2007. Ce document comprenait notamment les rapports de 100 délégations, où étaient décrits et quantifiés les candidats potentiels à la réinstallation. Il a servi de base à la conférence organisée en lien avec les consultations, qui a réuni l'UNHCR et les pays de réinstallation dans le but de faire coïncider les objectifs de réinstallation annuels de ces pays avec les besoins évalués par l'Organisation à l'échelle mondiale.

Pour de plus amples informations sur les activités de réinstallation menées en 2006, veuillez consulter le chapitre *Recherche de solutions durables*.

Projets liés à la protection - Rapatriement librement consenti

Grâce au **Projet de détermination du statut de réfugié (DSR)**, l'UNHCR a pu continuer à offrir un appui opérationnel aux bureaux extérieurs et aux gouvernements du monde entier par le déploiement de consultants internationaux expérimentés et de Volontaires des Nations Unies (VNU) qualifiés. Ce projet visait à améliorer la qualité, l'équité et l'intégrité des procédures de DSR menées par l'UNHCR au titre de son mandat ; à harmoniser les procédures et les décisions ; à aider les gouvernements à élaborer des procédures nationales de DSR ou à les renforcer ; à accroître la capacité des services gouvernementaux et des bureaux l'UNHCR à réduire et à éviter l'accumulation de dossiers en souffrance, dans l'attente d'un entretien et d'une décision ; ainsi qu'à améliorer l'efficacité globale des procédures.

En 2006, environ 25 consultants internationaux et VNU ont été déployés dans le cadre du Projet de DSR, afin d'aider les bureaux extérieurs de l'UNHCR et les services

gouvernementaux dans 12 opérations nationales. Les consultants et les VNU ont aidé au traitement des dossiers (plus de 1 100 demandes, représentant au total plus de 1 300 personnes) ; offert un appui et des conseils d'experts pour l'élaboration et la mise en œuvre de procédures de DSR ; cerné les besoins du personnel en matière de formation et répondu à certains besoins spécifiques. Le Projet de DSR a facilité la formation d'environ 110 personnes, parmi lesquelles des employés de l'UNHCR, des fonctionnaires gouvernementaux et des membres des ONG partenaires, sur différentes questions ayant trait au fond ou à la forme des procédures de DSR.

Le **projet de surcapacité temporaire de protection « Surge »**, créé en 2001 par l'UNHCR et le Comité international de secours, a continué à permettre le déploiement rapide d'un personnel de protection expérimenté sur les sites où des besoins de protection temporaires ou imprévus se font sentir. En 2006, ce projet a été étendu pour répondre aux besoins de protection des déplacés internes et appuyer les activités liées à la violence sexuelle et sexiste et à l'enregistrement.

À la fin de l'année 2006, plus de 210 personnes représentant plus de 50 nationalités figuraient dans le fichier du projet, ainsi que dans les deux sous-fichiers consacrés à l'appartenance sexuelle et à l'enregistrement. Soixante et une personnes ont été déployées, dont sept dans des opérations en faveur de déplacés internes. Au total, elles ont fourni plus de 280 mois de travail dans plus d'une trentaine de sites. Les personnes déployées ont souvent comblé un manque de personnel opérationnel dans des domaines tels que la surveillance des frontières, l'enregistrement, l'apatridie, la prévention et le traitement de la violence sexuelle et sexiste, le suivi des personnes placées en détention, le rapatriement librement consenti, l'intégration sur place et la réintégration.

Projet de **Renforcement des capacités de protection (RCP)** : outre les initiatives spécifiques aux pays mises en œuvre tout au long de l'année (voir le chapitre *Protection internationale*), le RCP a contribué à des projets globaux visant à améliorer la planification de la protection et à rendre les approches globales plus systématiques dans toutes les opérations de l'UNHCR. Parmi ces projets ont figuré la publication de *Protection Gaps: Framework for Analysis, Enhancing Protection of Refugees* (Lacunes dans la protection : cadre d'analyse, amélioration de la protection des réfugiés) et sa diffusion à l'ensemble des bureaux extérieurs et des ONG partenaires. Un cadre interorganisations d'évaluation de la protection a été spécifiquement mis en place pour les opérations en faveur des déplacés internes. De plus, le cadre du RCP a été lors de la conception du logiciel de planification de la gestion axée sur les résultats et des révisions du rapport annuel sur la protection, afin de veiller à ce que les documents de planification, d'évaluation et de compte-rendu soient rationalisés et complémentaires. Enfin, l'UNHCR a commencé à étudier les moyens d'adopter des approches plus multisectorielles, participatives et globales de la protection dans la planification, le bilan et la formation à la gestion des opérations.

Recherche, évaluation et documentation

Veillez vous reporter à la section consacrée à ce thème dans le chapitre *Siège*.

Enregistrement et projet Profile

En 2006, le projet Profile a poursuivi le déploiement sur le terrain et la mise à jour de la deuxième version du logiciel *proGres*. Cette nouvelle version comporte une option permettant aux partenaires de l'utiliser et intègre les techniques biométriques au logiciel. Comme l'a souligné un récent rapport d'audit du projet Profile, réalisé par le Bureau des services de contrôle interne, les nouveaux systèmes d'enregistrement doivent être polyvalents et s'adapter aux besoins et aux situations nouvelles pour demeurer utiles à l'Organisation. Par conséquent, un certain nombre d'améliorations du logiciel *proGres* sont actuellement à l'étude (notamment l'interface web et les modules consacrés à la protection, à l'assistance et à la violence sexuelle et sexiste). Ces améliorations seront mises en œuvre au cours des 12 à 24 prochains mois. À l'heure actuelle, *proGres* est employé dans 106 sites opérationnels répartis entre plus de 47 pays.

Pour plus de détails sur les activités d'enregistrement, veuillez consulter la section qui leur est consacrée dans le chapitre *Protection internationale*.

Information et collecte de fonds auprès du secteur privé

Le **Service des relations avec les médias et de l'information (SRMI)** gère un réseau mondial d'information grâce auquel il communique rapidement des nouvelles fiables et pertinentes au grand public et aux médias internationaux, afin d'appuyer les efforts déployés par le Haut Commissariat pour défendre la cause des réfugiés. Ce réseau permet de mobiliser l'opinion et de rallier un appui politique et financier à l'action de l'UNHCR. Il est formé d'administrateurs déployés sur le terrain et du SRMI, installé au Siège. Le Service central est chargé de collecter, de coordonner, de présenter et de diffuser quotidiennement les informations à travers le monde à l'aide de différents vecteurs de communication internes.

Ayant accordé des milliers d'interviews aux médias et organisé plus de 100 points de presse à Genève en 2006, le Service a en outre produit et diffusé plus de 900 publications, communiqués de presse, rapports, bulletins d'information sur les crises, notes de synthèse, séries de photos et reportages audiovisuels, en utilisant notamment le site web de l'UNHCR. Au total, l'Organisation a géré 28 sites web en différentes langues en 2006.

En dépit de la relative accalmie observée en 2006 dans les situations d'urgence, l'UNHCR a bénéficié tout au long de l'année d'une importante couverture médiatique à l'échelle internationale. Une analyse comparative a été effectuée dans le système « Factiva », qui suit les publications d'un certain nombre d'organes de presse internationaux ; elle a

fait apparaître une légère augmentation par rapport à l'année précédente dans le nombre d'articles mentionnant le mot clé « UNHCR », « HCR » ou « ACNUR ». L'analyse, restreinte aux médias anglais, français, allemands, espagnols et italiens, a montré que le nombre d'articles mentionnant ces mots clés s'élevait à 16 746 en 2006, contre 16 145 en 2005 et 12 632 en 2004.

En 2006, le **Groupe chargé de la collecte de fonds auprès du secteur privé (PSFR)** a concentré ses investissements sur huit pays clés : l'Allemagne, l'Australie, le Canada, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, le Japon et les États-Unis. L'objectif était de constituer une source de revenus durable et prévisible assurant un financement souple des programmes de l'UNHCR en faveur des réfugiés. Des investissements ciblés ont été réalisés par le biais du nouveau Fonds de croissance des revenus de l'UNHCR, qui est devenu pleinement opérationnel en 2006. Ce Fonds a demandé aux pays de soumettre des propositions trimestrielles au PSFR, afin qu'elles soient étudiées et approuvées. Par le biais de ce mécanisme, environ 2 296 000 dollars E.-U. ont été investis dans les associations nationales et les délégations de l'UNHCR. Les principales activités ainsi financées ont été le recrutement et le ciblage de nouveaux donateurs mensuels ; l'acquisition de donateurs par le publipostage et les entretiens en face à face ; les mises à jour, les sollicitations et les conversions par télémercatique ; les activités de collecte en ligne et les campagnes de développement des donateurs.

En 2006, le PSFR a continué à rallier l'appui des entreprises du monde entier à la cause des réfugiés en renforçant le Conseil des chefs d'entreprise, en exploitant les initiatives de collecte de fonds auprès des sociétés et en élargissant sa capacité de collecte auprès des fondations par des partenariats avec de grandes fondations telles que celle de Bill et Melinda Gates.

Projets liés à la formation

La **formation** du personnel de l'UNHCR aux principes et aux procédures de protection est demeurée une activité centrale en 2006. L'Organisation a lancé un Programme d'initiation à la protection, programme obligatoire sur support informatique que plus de 5 500 membres du personnel ont achevé avant la fin de l'année. Celui-ci est venu compléter le Programme d'apprentissage des stratégies de protection (PLP), qui demeure un élément clé des activités de formation de l'UNHCR. En 2006, le PLP s'est attaché à former des équipes multifonctionnelles dans certaines sous-régions d'Afrique, afin d'accroître leur impact sur la protection dans les opérations de l'UNHCR. Depuis son lancement en 2000, 627 membres du personnel ont suivi ce programme et 218 autres s'approprièrent à le terminer avant la fin de l'année. Le Programme d'apprentissage thématique relatif aux mouvements migratoires a été remis sur pied, en prenant en compte les récentes évolutions politiques et juridiques. Le Programme d'apprentissage relatif à la DSR et à la réinstallation a été scindé en deux : la version révisée du Programme d'apprentissage relatif à la DSR et le Programme d'apprentissage relatif à la réinstallation. Près de 70

employés de l'UNHCR ont participé à un ou deux des programmes qui leur étaient proposés en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et dans les Amériques.

Projets éducatifs

En matière d'éducation, un certain nombre de réalisations ont été accomplies en 2006. Un atelier régional consacré à l'éducation et aux approches communautaires a été organisé à l'intention du personnel de l'UNHCR, des partenaires d'exécution et de l'administration scolaire en République du Congo et dans les six autres pays de la région des Grands Lacs et d'Afrique centrale. Des plans d'action ont été élaborés à l'échelon régional et national afin d'accroître la parité entre les sexes et le taux de scolarisation et de maintenir les effectifs. En collaboration avec le Réseau inter-institutionnel pour l'éducation dans les situations d'urgence l'UNHCR a animé un atelier régional sur les normes minimales d'éducation en Europe orientale, afin d'instaurer une approche standardisée et de faciliter la planification des activités éducatives.

Sur la base de rapports et d'évaluations participatives, l'UNHCR a élaboré pour 2007-2009 une stratégie éducative mettant plus particulièrement l'accent sur la sécurité de l'environnement scolaire et la qualité de l'éducation, afin d'accroître le taux de scolarisation et de maintenir les effectifs. Une table ronde a été organisée avec les donateurs, les institutions des Nations Unies et les ONG en vue de débattre de cette stratégie.

Afin de surveiller les avancées et de réévaluer les pays devant bénéficier en priorité d'un appui technique, l'UNHCR a entrepris un suivi approfondi des normes et des indicateurs en matière d'éducation. Ce suivi a permis d'observer les progrès accomplis dans de nombreux pays et d'identifier les nouveaux États confrontés à des difficultés dans le domaine de l'éducation.

Un appui technique et financier a été offert à un certain nombre de pays prioritaires afin d'encourager la scolarisation et le maintien des filles à l'école. Des missions ont été entreprises en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en République du Congo, au Bénin, au Burkina-Faso et au Togo pour suivre les activités éducatives et le renforcement des capacités. Afin d'accroître les services éducatifs proposés aux réfugiés, la création de comités d'éducation nationaux a été encouragée dans ces pays. Une mission interorganisations a été entreprise au Sud-Soudan avec la *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit* et l'Agence japonaise de coopération internationale, afin d'examiner le rôle de l'UNHCR dans les programmes de réintégration liés à l'éducation et d'identifier des possibilités de collaboration entre les différents organismes.

La version provisoire d'un manuel de formation des enseignants réfugiés a été achevée en 2006. Ce manuel comporte les secteurs consacrés à la santé génésique, à la violence sexuelle et sexiste, au VIH et au SIDA, aux droits de l'homme, aux mines et à l'éducation pour la paix.

L'UNHCR a appuyé le projet destiné aux adolescents en situation de risque en Afrique occidentale. En coopération avec l'OIT, il a entrepris une évaluation de la stratégie conçue pour remédier aux problèmes de protection liés au chômage des jeunes. Au Tchad, deux centres de formation professionnelle ont été créés dans les deux plus grands camps de réfugiés. L'Organisation a également dispensé un appui financier pour améliorer l'accès à l'éducation post-primaire au Ghana et en Ouganda et à l'éducation secondaire en République centrafricaine.

Le *Programme Albert Einstein de bourses universitaires pour les réfugiés* (DAFI) a continué à offrir à plus d'un millier de jeunes adultes répartis entre 37 pays la possibilité de poursuivre leurs études en accédant à des établissements post-secondaires. Afin de garantir le haut niveau de qualité de ce programme et la cohérence de sa mise en œuvre, un appui technique et des missions de suivi ont été entrepris dans dix opérations de l'UNHCR.

Au cours de l'année 2006, le Conseil norvégien pour les réfugiés (CNR) a détaché quatre agents spécialistes de l'éducation auprès des opérations de l'UNHCR. En collaboration avec le CNR, l'UNHCR a animé la formation des agents figurant sur la liste d'attente en vue de préparer leur affectation.

L'UNHCR s'est également attaché à étendre le Programme d'éducation pour la paix, qui dispense des formations liées à la minimalisation et à la prévention des conflits. Les réductions budgétaires ont contraint l'Organisation à écarter les contrats des agents chargés de le mettre en œuvre sur le terrain. Cependant, des modules d'éducation pour la paix ont pu être intégrés aux programmes scolaires nationaux en République démocratique du Congo et des documents ont été diffusés dans les pays menacés de conflit, tels que l'Éthiopie, la Guinée, le Kenya, le Libéria, le Mozambique et le Nigeria. Les documents d'éducation pour la paix ont été traduits en français à l'intention de pays tels que le Burundi, le Tchad et le Rwanda, et un soutien a également été dispensé aux activités de formation.

Transition entre l'assistance humanitaire et le développement à long terme

Veillez vous reporter au chapitre *Solutions durables*.

Autres programmes

Intégration des normes et indicateurs

Des progrès considérables ont été accomplis en ce qui concerne l'élaboration et l'utilisation efficace des normes et indicateurs dans le cadre de la planification des programmes. Lors de la présentation de leurs besoins en ressources, les opérations ont commencé à se référer de façon plus systématique à des données fondées sur les normes et indicateurs, notamment pour mesurer les lacunes. L'utilisation croissante des normes et indicateurs a

commencé à contribuer à une meilleure connaissance et à une évaluation plus précise des réelles lacunes en matière d'assistance, en particulier dans des domaines prioritaires tels que le VIH et le SIDA, la malnutrition, la violence sexuelle et sexiste, les protections périodiques et la santé génésique.

La deuxième édition augmentée du Guide pratique sur l'usage systématique des normes et indicateurs dans les opérations de l'UNHCR a été publiée au début 2006. Ce Guide englobe désormais les normes et indicateurs spécifiques applicables aux camps de réfugiés, aux réfugiés en milieu urbain et aux opérations de retour et de réintégration. En septembre, l'édition française a été publiée à l'intention des opérations menées dans des pays francophones. Certains collaborateurs de terrain ont participé à des ateliers de formation sur l'utilisation des normes et indicateurs.

En sa qualité de responsable de secteur et de chef de file en matière de VIH et de déplacement, l'UNHCR a en outre élaboré des normes et indicateurs pour les opérations en faveur des déplacés internes. Dans l'ensemble, cependant, le nombre de rapports utilisant des normes et indicateurs produits par le personnel de terrain est demeuré inférieur aux attentes. Des efforts supplémentaires devront être déployés pour renforcer la capacité des opérations à collecter, gérer et analyser des données opérationnelles.

En coopération avec l'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas, l'UNHCR a mis en œuvre un projet de collecte d'informations. Celui-ci était destiné à comparer la situation des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence avec celle de la population locale de certains pays, en se basant sur les indicateurs liés aux objectifs du Millénaire pour le développement. Les enquêtes menées ont ainsi permis de comparer les conditions de vie et les comportements de survie de la population locale avec ceux des réfugiés en Arménie, des demandeurs d'asile en Équateur et des déplacés internes à Sri Lanka.

Activités d'appui au programme

Direction exécutive et gestion

Service des situations d'urgence et de la sécurité

L'UNHCR est déterminé à améliorer la sûreté et la sécurité de son personnel et à atténuer les risques inhérents à ses activités. L'Organisation s'est donc efforcée d'offrir un environnement sûr à son personnel et de faire respecter au maximum les normes minimales de sécurité opérationnelle (MOSS) dans tous ses bureaux, en accordant la priorité aux opérations placées en phase de sécurité III et au-delà (*voir Glossaire*).

Au cours de l'année 2006, la Section de la sûreté sur le terrain (FSS) a examiné l'aspect sécuritaire des opérations nationales de l'UNHCR dans un grand nombre de pays et a

apporté l'appui nécessaire, permettant ainsi à l'Organisation de se lancer dans la gestion de la sécurité. Celle-ci est notamment passée par la planification, la budgétisation et le respect des MOSS, la gestion des risques liés aux programmes, la sécurité des réfugiés et les systèmes d'appui. Le Programme de formation à la gestion de la sécurité proposé par la FSS a contribué à sensibiliser à cette question les gestionnaires sur le terrain et autres responsables.

La FSS travaille en étroite collaboration avec d'autres acteurs au sein du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité. Elle a également joué un rôle actif dans l'élaboration de « *Saving Lives Together* » (Ensemble pour sauver des vies), le cadre défini conjointement par l'OCHA et le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies pour encourager la collaboration avec les ONG dans le domaine de la sécurité.

Projet de renouvellement des systèmes de gestion (MSRP)

Le développement fonctionnel du MSRP s'est poursuivi en 2006, les modules relatifs à la gestion des ressources humaines et aux états de paie passant de la phase de conception à la phase de mise en œuvre. Le module d'administration et de recrutement du personnel a été mis en service au second semestre et un nouveau système de gestion des états de paie devrait être lancé au milieu de l'année 2007. Les modules relatifs aux finances et à la chaîne d'approvisionnement ont été enrichis de nouvelles fonctionnalités de gestion des processus et une fonction de gestion de la flotte a été conçue à l'échelle mondiale. Fin 2006, plus d'une centaine de bureaux extérieurs étaient connectés au MSRP. Les bureaux restants, principalement en Afrique, seront reliés en 2007.

Technologies de l'information – Appui sur le terrain

Dans le cadre de la stratégie relative aux technologies de l'information et des communications (TIC), un certain nombre d'initiatives ont été prises pour chercher à améliorer les services liés à l'infrastructure. L'une d'elles a montré que les communications par satellite pouvaient être assurées sur le terrain de façon plus efficace par le biais d'un partenaire commercial. Par conséquent, l'UNHCR a signé avec un prestataire de services VSAT un contrat destiné à être progressivement mis en œuvre à partir de la fin 2006. Ce projet est étroitement lié au lancement en 2007 du MSRP, pour lequel la connectivité demeurera une préoccupation majeure. Au bout d'un certain nombre d'années, l'externalisation de ce projet engendrera un retour sur investissement grâce aux économies réalisées (estimées à 8 millions de dollars E.-U. en cinq ans) et à l'amélioration du service rendu aux bureaux extérieurs de l'UNHCR.

Grâce au déploiement de nouvelles technologies destinées à appuyer les opérations de l'UNHCR dans le monde, et en particulier du MSRP et du projet PROFILE, la Division des systèmes d'information et des télécommunications a pu identifier des possibilités de regroupement et d'harmonisation des activités d'appui. Ce processus permettra de réduire encore le coût global des TIC, tout en améliorant et en renforçant l'appui offert aux utilisateurs

des applications de l'Organisation (courrier électronique, web, intranet, *PeopleSoft*, etc.). Un Centre de services secondaire a été créé à Kuala Lumpur, en Malaisie, afin que les utilisateurs puissent obtenir une assistance six jours sur sept et 15 heures par jour. Ce centre secondaire permettra d'accroître la portée et la productivité du Centre de services, tout en apportant une réponse rapide et efficace aux questions et aux problèmes des utilisateurs de l'UNHCR à travers le monde. De plus, la stratégie définie en matière de TIC a mis en avant la nécessité d'adopter des pratiques exemplaires en ce qui concerne les prestations de services.

Division des services de protection internationale

– Appui à la réinstallation sur le terrain

Veuillez vous reporter au chapitre *Solutions durables*.

Division des services opérationnels

– Déplacés internes – Appui sectoriel sur le terrain

Veuillez vous reporter au chapitre *Action en faveur des déplacés internes*.

Division de la gestion des ressources humaines

– Formation du personnel de l'UNHCR

En 2006, près de 300 collaborateurs ont participé au Programme d'apprentissage relatif à la gestion. Un nombre équivalent de participants ont pris part au Programme de formation à la direction stratégique, qui a été lancé à titre expérimental au cours de l'année 2006. Selon eux, ce programme a eu un impact positif sur leur travail dans quatre grands domaines : la gestion du temps, du travail d'équipe et des performances et l'instauration de la confiance.

En 2006, la Section de perfectionnement du personnel (SDS) a dispensé deux cours de perfectionnement de l'expression écrite à environ 130 collaborateurs. Elle a également lancé à titre expérimental un cours de perfectionnement de la lecture sur le lieu de travail, auquel ont participé 20 collaborateurs venus de différents sites. Par ailleurs, la SDS a proposé deux sessions simultanées du Programme de facilitation de l'apprentissage, que plus de 30 collaborateurs ont achevé avec succès.

En raison de la pénurie de fonds disponibles par rapport au nombre de collaborateurs ayant déposé des demandes, le programme d'études extérieures a fait l'objet d'un ajustement. L'utilisation de l'environnement de formation virtuel a été intégrée aux Programmes d'apprentissage relatifs à la gestion et à la gestion des données opérationnelles. L'environnement de formation virtuel a favorisé l'interaction entre les participants et a permis de produire et de diffuser du matériel d'apprentissage et des outils de collaboration.

La SDS a également lancé le Programme de formation à la direction stratégique, nouvelle initiative destinée à améliorer les performances des cadres supérieurs de niveau P-5 et D-1. Ce programme, dont la première édition a réuni treize participants, s'est composé d'ateliers et de séances d'encadrement individuel.

L'UNHCR a continué à proposer différents types de formations linguistiques à son personnel, au Siège comme sur le terrain : cours en classe, étude individuelle, cours par correspondance et programmes intensifs. Au cours de l'année, environ 6 480 collaborateurs ont participé à ces différentes activités.

En 2006, 16 cadres supérieurs ont participé à titre expérimental à un programme d'évaluation tous azimuts, composé de séances d'encadrement, suivi d'un compte-rendu final. À l'issue de cet essai pilote, la SDS a répété plusieurs fois ce programme. Quatre-vingt-onze cadres supérieurs de niveau P-5 et D-1 l'ont mené à terme en 2006 et 200 autres l'ont entamé et devraient l'achever en 2007. Sous la direction d'une équipe de consultants du Groupe d'Oxford, la SDS a également lancé un projet d'évaluation visant à constituer un fichier de candidats qualifiés pour les postes de direction.

– Dépenses spéciales de personnel – Cessation volontaire de service

Un compte pour les dépenses spéciales de personnel a été institué afin de financer la rémunération des fonctionnaires en congé spécial avec traitement, notamment les fonctionnaires en attente d'affectation.

Au titre de la gestion stratégique des ressources humaines et en consultation avec le Bureau exécutif, la Division a proposé différentes formules de cessation volontaire de service – départ ou retraite anticipée – assorties d'indemnités incitatives. Une telle démarche vise à encourager le renouvellement et la mobilité, notamment aux échelons supérieurs, et à atténuer les effets des compressions de personnel. Ces formules ont été offertes au cas par cas, en fonction des priorités de l'Organisation. En 2006, 30 cessations de service ont ainsi été négociées.

Budget et dépenses (dollars E.-U.)

Programmes	Budget final			Dépenses		
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total
POLITIQUE PRIORITAIRES						
Femmes réfugiées	276 654	0	276 654	246 956	0	246 956
Enfants et les adolescents réfugiés	2 233 964	0	2 233 964	2 233 963	0	2 233 963
Environnement	345 257	0	345 257	331 482	0	331 482
Projets liés à la santé, VIH et SIDA	989 282	0	989 282	971 956	0	971 956
Projets liés aux situations d'urgence ²	8 436 145	0	8 436 145	7 671 271	0	7 671 271
Sous-total	12 281 302	0	12 281 302	11 455 628	0	11 455 628
AUTRES ACTIVITÉS						
Personnes déplacées - Secteurs globaux	0	3 072 595	3 072 595	0	993 380	993 380
Promotion du droit des réfugiés et défense de la cause	200 000	0	200 000	165 862	0	165 862
Projets de réinstallation	3 005 728	0	3 005 728	2 936 673	0	2 936 673
Projets liés à la protection / Rapatriement librement consenti ³	3 013 222	0	3 013 222	2 779 349	0	2 779 349
Recherche / Évaluation et documentation	48 166	0	48 166	48 166	0	48 166
Enregistrement / Projet Profile	1 014 830	0	1 014 830	943 716	0	943 716
Information publique / Service du Secteur privé	5 984 822	0	5 984 822	5 798 808	0	5 798 808
Projets liés à la formation	124 880	0	124 880	112 377	0	112 377
Projets éducatifs	2 403 860	0	2 403 860	2 309 485	0	2 309 485
Liens entre l'assistance humanitaire et le développement à plus long terme	202 972	0	202 972	164 623	0	164 623
Autres ⁴	1 633 228	0	1 633 228	1 551 203	0	1 551 203
Sous-total	17 631 708	3 072 595	20 704 303	16 810 260	993 380	17 803 641
ACTIVITÉS D'APPUI AU PROGRAMME						
Direction exécutive et gestion						
Service des situations d'urgence et de la sécurité ⁵	16 496 665	0	16 496 665	15 596 993	0	15 596 993
Technologies de l'information - Appui sur le terrain ⁶	1 662 429	0	1 662 429	1 318 778	0	1 318 778
Projet de renouvellement des systèmes de gestion ⁷	1 768 160	0	1 768 160	1 589 515	0	1 589 515
Département de la protection internationale						
Appui à la réinstallation sur le terrain	277 826	0	277 826	244 118	0	244 118
Département des opérations						
Personnes déplacées - Appui aux groupes sectoriels sur le terrain	0	1 310 525	1 310 525	0	259 765	259 765
Division de la gestion des ressources humaines						
Formation du personnel de l'UNHCR	2 428 421	0	2 428 421	1 860 422	0	1 860 422
Dépenses spéciales de personnel, dont cessation volontaire de service	16 883 676	0	16 883 676	16 754 509	0	16 754 509
Sous-total	39 517 178	1 310 525	40 827 703	37 364 335	259 765	37 624 100
Total	69 430 187	4 383 120	73 813 307	65 630 223	1 253 145	66 883 369

¹ N'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.

² Inclut les coûts relatifs à l'entreposage, à la préparation aux problèmes institutionnels et situationnels, à la réponse aux situations d'urgence et au Centre d'urgence. La formation liée à l'urgence et à la sécurité est incluse dans la formation du personnel de l'UNHCR.

³ Inclut l'assistance des réfugiés au cas par cas, le projet de détermination du statut de réfugié, le projet de recherche politique et juridique, la diffusion d'informations sur la protection, les capacités de protection et le projet des capacités de protection SURGE.

⁴ Inclut les coûts pour la liaison avec les ONG et l'appui aux ONG pour une coopération efficace, les coûts d'assurance, d'inspection des marchandises, de la médaille Nansen, du projet de centres d'évaluation, des capacités sur le terrain pour le développement communautaire, de l'intégration des normes et indicateurs et des affaires juridiques sans rapport avec les réfugiés.

⁵ Inclut les coûts du Service des situations d'urgence et de la sécurité, des besoins imprévus pour la sécurité, de l'appui à l'intervention rapide en cas d'urgence et de l'appui au Centre d'urgence.

⁶ Inclut les services informatiques destinés aux opérations sur le terrain: développement des logiciels, télécommunications, messageries électroniques, services aux usagers.

⁷ Inclut les coûts liés au développement technique des infrastructures sur le terrain.

Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Affectation	Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire
Ensemble des programmes globaux			
Contributions non affectées	Japon	1 454 477	0
Contributions non affectées	Suède	3 768 844	0
Contributions non affectées	États-Unis	12 507 935	0
Responsabilité des secteurs globaux	États-Unis	0	1 500 000
Sous-total		17 731 256	1 500 000
Division des relations extérieures			
Appui des initiatives de collectes de fonds dans le secteur privé auprès des nouveaux donateurs, en particulier à Hong Kong SAR, Chine	<i>Dutch Postcode Lottery (NPL)</i>	205 070	0
Cofinancement d'un documentaire télévisé	<i>Dutch Postcode Lottery (NPL)</i>	29 621	0
Renforcement de la protection internationale des réfugiés et des personnes relevant de la compétence de l'UNHCR	Commission européenne	86 191	0
Médaille Nansen	Norvège	50 000	0
Médaille Nansen	Suisse	50 000	0
Sous-total		420 882	0
Département de la Protection internationale			
Financement d'un fonctionnaire du CICM déployé à Téhéran, Iran	Australie	40 000	0
Déploiement CICM dans les groupes de réinstallation au Kenya et au Soudan	Australie	135 000	0
Renforcement de la protection internationale des réfugiés et des personnes relevant de la compétence de l'UNHCR	Commission européenne	1 184 834	0
Section de la détermination du statut et de l'information sur la protection, comprenant la préparation du CD-Rom sur Refworld	Irlande	25 445	0
Activités de réinstallation	Norvège	1 179 941	0
Financement des assistants temporaires engagés dans des activités de réinstallation au Kenya et au Siège	Norvège	101 935	0
Appui pour la mise en œuvre de la Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies No 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité	Norvège	119 808	0
Renforcement des capacités de mise en place de solutions durables en Afrique et en Asie	Royaume-Uni	48 871	0
Renforcement des capacités de protection opérationnelle de l'UNHCR	Royaume-Uni	728 597	0
Activités de réinstallation	États-Unis	1 105 634	0
Projet de surcapacité temporaire de protection SURGE	États-Unis	500 000	0
Femmes réfugiées	États-Unis	100 000	0
Enfants et adolescents réfugiés	États-Unis	150 000	0
Projet de déploiement de réinstallation, séminaires sur la prévention des fraudes et coûts relatifs aux voyages lors des missions	États-Unis	475 000	0
Renforcement des dispositifs pour utiliser la réinstallation comme outil de protection et de solutions durables.	États-Unis	471 540	0
Sous-total		6 366 607	0
Département des opérations			
Appui aux activités liées au VIH et au SIDA en Asie	Australie	158 861	0

Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Affectation	Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire
Ninemillion.org	<i>Australia for UNHCR</i>	35 579	0
VIH et SIDA	Canada	363 636	0
Appui aux activités liées au VIH et au SIDA en Afrique	Danemark	376 000	0
Bourses scolaires pour les filles au Ghana et en Ouganda	<i>Deutsche Stiftung für UNO-Flüchtlingshilfe</i>	75 758	0
Ninemillion.org	<i>Deutsche Stiftung für UNO-Flüchtlingshilfe</i>	1 967	0
Renforcement de la protection internationale des réfugiés et autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR	Commission européenne	2 132 647	0
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Allemagne	2 043 966	0
Promotion des moyens d'existence essentiels pour les réfugiés provenant de la République centrafricaine et la population locale à Goré et Maro au sud du Tchad	Organisation internationale du travail (OIT)	10 000	0
Formation à la gestion de la sécurité au Centre d'urgence de l'AJCI	Japon	113 189	0
Ninemillion.org	<i>Japan Association for UNHCR</i>	43 445	0
Pour l'éducation scolaire des filles en République du Congo	<i>Japan Association for UNHCR</i>	21 985	0
Renforcement des programmes sur le VIH et le SIDA pour les réfugiés et les rapatriés en Angola, en Afrique et Sud et en Zambie	Merck & Co., Inc (Etats-Unis)	50 000	0
Appui à l'UNHCR pour son rôle de responsable de secteur	Pays-Bas	0	1 205 000
Appui à l'UNHCR pour son rôle de responsable de secteur	Norvège	0	301 415
Organisation de l'atelier sur la gestion des situations d'urgence (WEM) en Norvège	Norvège	109 169	0
Ninemillion.org	Donations en ligne (Siège)	29 753	0
Ninemillion.org	<i>Popli Khalatbari Charitable Foundation (Royaume-Uni)</i>	25 000	0
Ninemillion.org	Donateurs privés en Belgique	848	0
Ninemillion.org	Donateurs privés au Canada	4 505	0
<i>Education for all</i>	Donateurs privés au Danemark	1 725	0
Ninemillion.org	Donateurs privés en France	468	0
Bourses scolaires pour les filles au Ghana et en Ouganda	Donateurs privés en Allemagne	19 036	0
Ninemillion.org	Donateurs privés en Suisse	4 504	0
Ninemillion.org	Donateurs privés aux États-Unis	140	0
Appui à l'UNHCR pour son rôle de responsable de secteur	Suède	0	90 000
Déploiement des experts techniques en Angola, en Arménie, au Burundi, au Tchad, en RDC, en Géorgie, en Iraq, au Kenya, au Libéria, au Pakistan, en Fédération de Russie, au Sierra Leone, au Sri Lanka, en Suisse et en Thaïlande	Suisse	1 763 490	0
Appui à l'UNHCR pour sa capacité d'intervention et sa préparation aux situations d'urgence	Royaume-Uni	1 821 494	0
Appui à l'UNHCR pour son rôle de responsable de secteur	Royaume-Uni	0	1 940 299
Mise en œuvre des stratégies de programmes pour intégrer les activités liées au VIH et au SIDA, ainsi qu'aux vivres et à la nutrition dans les sites de réfugiés.	UNICEF	10 000	0

Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Affectation	Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire
Programme intitulé "Accroître les interventions liées au VIH et au SIDA dans les situations d'urgence"	Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le SIDA	431 250	0
Recrutement d'un conseiller technique pour le VIH et le SIDA dans les camps de réfugiés en Éthiopie	Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le SIDA	14 580	0
Activités de l'UNHCR incluses dans le Budget unifié de l'ONUSIDA pour 2006-2007 et dans son plan d'action	Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le SIDA	1 700 000	0
Service des situations d'urgence et de la sécurité	États-Unis	3 500 000	0
Projets liés aux situations d'urgence	États-Unis	1 400 000	0
VIH et SIDA	États-Unis	280 000	0
Recensement des réfugiés (Projet Profile)	États-Unis	270 000	0
Développement d'un système d'information fonctionnel sur la santé à travers l'enregistrement des maladies infectieuses existantes et émergentes dans les camps de réfugiés en Tanzanie, au Kenya et en Éthiopie	États-Unis	119 500	0
Contrôle de la malaria dans les sites de réfugiés dans l'est du Soudan et en Zambie	États-Unis	20 000	0
Ninemillion.org	<i>USA for UNHCR</i>	98 476	0
Sous-total		17 050 971	3 536 713
Division de la gestion des ressources humaines			
Mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la force de travail afin de renforcer l'efficacité de l'organisation	Royaume-Uni	455 373	0
Sous-total		455,373	0
Total		42 025 088	5 036 713